

N° 5

JANVIER
2019

SOMMAIRE

- Equipe municipale
- Champion du monde
- Voie douce
- Entretien du Grappelin
- Nuisances sonores
- LA PAROLE AUX
GAMBAISIENS

EDITO

Les conseillers municipaux issus de la liste « Agir pour Gambais » vous adressent leurs vœux les plus sincères pour la nouvelle année. Que vos projets les plus ambitieux se réalisent et que 2019 vous apporte la réussite tant sur le plan personnel que professionnel !



CHANGEMENT AU SEIN DE L'EQUIPE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame Bobbio a démissionné de son poste de première Adjointe ; elle reste Conseillère municipale. Monsieur Nivesse occupe désormais ce poste de premier Adjoint. Les quatre conseillers municipaux de la liste « Agir pour Gambais » remercient Madame Bobbio pour ses actions menées pour la commune et saluent sa disponibilité.

CHAMPION DU MONDE !

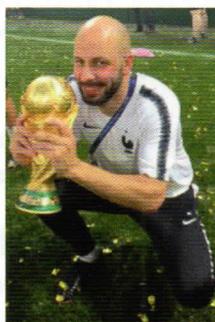
Nous avons la fierté de compter un Gambaisien parmi le staff de l'équipe de France de Football au Mondial 2018 en Russie.

Guillaume Vassout, fils de Rose-Marie et Michel, est kinésithérapeute auprès de notre équipe nationale.

Elève à Gambais, collégien à Houdan puis lycéen à La Queue lez Yvelines, ce jeune calme et discret jouait au club de football de Gambais.

Après ses études, il a réalisé son rêve d'intégrer le Centre National du Football et son équipe de professionnels de santé du Centre Médical Sportif de Clairefontaine.

Nous sommes heureux pour Guillaume et toutes nos félicitations aux vainqueurs !



VOIE DE CIRCULATION DOUCE

Les travaux de la voie douce se sont achevés à l'automne avec la réalisation du dernier tronçon jusqu'au carrefour de Grosrouvre avec une impression d'inachevé.

Cette dernière partie est marquée par la traversée de l'avenue de Neuville et nous constatons avec étonnement qu'il n'y a aucun marquage au sol pour la signaler. Pourtant l'éclairage piéton est bien en place !

Tous ces marquages au sol sont-ils prévus ? Quand seront-ils réalisés ?

ENTRETIEN DU GRAPPELIN



Panorama de la vallée du Grappelin à Saint-Aignan dans les années 1950

Situé entre la plaine de Houdan et la forêt de Rambouillet, notre village est traversé par deux rivières : la Vesgre à l'ouest et le Grappelin au centre de la commune. Ces dernières années, la rivière a connu des crues impactant les prairies et les cultures. Agriculteur de la commune, Fabien Rey a entrepris fin 2018 de couper le rideau d'arbres sur les bords du Grappelin redessinant ainsi un paysage plus ouvert. Une entreprise agro-environnementale s'est chargée du broyage des branchages en plaquettes et de leur commercialisation ; elles sont destinées à la chaufferie de l'hôpital de Mantes.

Grâce à ce gros entretien, le patrimoine laissé par nos aînés est conservé, notre rivière est préservée et les coupes auront un dernier usage pour le confort des malades.

NUISANCES SONORES

En octobre 2017, le « Sarcus Festival » s'est tenu au Moulin de Gambais engendrant 3 jours de troubles et de nuisances sonores pour les habitants des hameaux de Mocsouris, du Boulay et de Perdreaux entre autres et les multiples interventions de la gendarmerie, des pompiers et du SAMU.

Fin octobre 2018, quelques personnes nous ont contactés pour nous faire part d'un week-end très agité dans le hameau de la Ferme des Bois avec ses nuisances sonores non stop et de fréquents déplacements de la gendarmerie suite aux plaintes de riverains. Trois jours de musique sans interruption !! Il semblerait qu'un terrain privé ait été mis à disposition ou loué et équipé pour l'organisation d'une « rave-party ». Il faut espérer que cela n'ait été qu'une exception !!!

Peut-on louer son terrain pour un tel événement ? Faut-il une autorisation préalable ? Qui la donne ? Quelle est la réglementation en vigueur ? La commune a-t-elle vocation à accueillir ce genre de manifestations tous les ans ?

LA PAROLE AUX GAMBAISIENS

Cette rubrique vous offre une tribune libre. Vous pouvez nous faire part de différents sujets de la vie quotidienne. Un habitant de Gambais nous a fait part de son inquiétude, de son désarroi et de son mécontentement quant au « Lieu ».

Il espère attirer l'opinion publique. Nous nous en faisons le relais.

Il s'agit d'une association qui occupe depuis plusieurs mois les dépendances de l'ancienne maison de retraite de la RATP au croisement de la rue de Rivoli et du chemin des Pimentières.

Il semblerait que des personnes habitent cet endroit de manière durable et que des manifestations y soient organisées régulièrement.

Tout cela génère du bruit, le passage et le stationnement de voitures et porte ainsi nuisance au voisinage.

Cette association affiche clairement sur son site internet l'ambition de s'agrandir et d'occuper le grand bâtiment. Ce serait un « espace de création et de résidences à Gambais ».

Quand on passe devant, on ne peut que s'étonner de l'aspect extérieur qui ne semble pas en cohérence avec les règles strictes du PLU, surtout en limite de forêt : stationnement de caravanes, panneaux de signalisation en forme d'œuvre d'art, mur de façade peint en rouge...

Mais ce qui inquiète le plus, c'est la « nébulosité » qui plane sur cet endroit, sur ce qui s'y fait ... Les questions que se posent les riverains alentour et leurs craintes sont légitimes et croissantes.

Il serait bien que ces riverains puissent avoir des éléments de réponses ; ils sont inquiets quant à la fréquentation de ce lieu, inquiets pour leur tranquillité, inquiets pour la perte de valorisation de leur bien, inquiets des risques quant à la circulation et le stationnement

Quelle est la législation de cet endroit ? Quelles sont les règles pour l'organisation de spectacles ouverts au public ? Et si le « Lieu » s'agrandissait ? La Mairie a-t-elle un quelconque contrôle sur cet endroit et les personnes qui y vivent ?

Retrouvez cette publication sur le site de l'association. Nous souhaitons également vous laisser la parole ; n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

A bientôt sur www.lavoixdegambais.org